

**ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS
DE LA COMPTABILITÉ DU HAINAUT
ASBL**

Place Crombez 17/bis
7500 Tournai

**PROCURATION
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
ASSOCIATION DES PROFESSIONNELS DE LA COMPTABILITÉ DU HAINAUT**
Association Sans But Lucratif
N° entreprise 0457206530

Je soussigné(e).....
donne par la présente procuration à

.....

pour me représenter à l'Assemblée Générale de l' A. P. C. H., qui se tiendra le vendredi 10 mars à 15.00 heures dans la salle du SST Secrétariat Social Tournai, sis au Quai Andreï Sakharov, entrée par la rue du Désert, à 7500, et, pour émettre en mon nom, tous votes valables sur les divers points qui figurent à l'ordre du jour :

1. Allocution de la Présidente.
2. Présentation du rapport du Trésorier.
3. Présentation du rapport du Vérificateur aux comptes.
4. Approbation des comptes de l'exercice 2022.
5. Décharge de gestion au conseil d'administration et au vérificateur aux comptes.
6. Présentation du budget pour l'exercice 2023.
7. Nomination de nouveaux administrateurs suivant appel à candidature.
8. Démission et nomination d'administrateur(s).
9. Election d'un vérificateur aux comptes et d'un suppléant.
10. Mandat au Conseil d'administration pour fixer les cotisations de l'année 2024.
11. Divers.

Cette procuration restera valable pour toutes autres Assemblées qui se réuniraient ultérieurement avec le même ordre du jour, si la première Assemblée ne pouvait avoir lieu pour des motifs précis.

Fait à

Le

Bon pour pouvoirs
(Signature)

Veillez transmettre cette procuration soit par mail (contact@apch.be) soit par poste (APCH – Place Crombez 17/bis, 7500 Tournai) pour le 9 mars 2023.
La personne mandatée sera invitée à indiquer si elle dispose d'une procuration, à l'accueil de la salle dans laquelle l'Assemblée Générale se déroulera.